

Mandat voté en Bureau Exécutif le 24 mai 2022 – 30 septembre 2022

Taha propose un mandat :

CONSIDÉRANT le mandat adopté par le syndicat des profs (CSN) d'organiser une journée institutionnelle le 30 septembre 2022;

CONSIDÉRANT les revendications historiques de justice sociale et environnementale ainsi que la réconciliation avec les autochtones de l'AGECVM;

CONSIDÉRANT que le syndicat des profs partage les mêmes valeurs déclarées dans le considérant précédent;

CONSIDÉRANT que l'AGECVM a refusé en TC de signer la lettre pour cette journée-là et que le syndicat des profs a fait de même;

CONSIDÉRANT que la journée institutionnelle de 2019 a eu un succès monstre et a grandement aidé à la mobilisation subséquente;

CONSIDÉRANT que la direction souhaite absolument avoir une déclaration commune pour cette journée;

CONSIDÉRANT que la direction, il y a trois ans, a promis d'atteindre des objectifs avant-gardistes, tout en mettant en place de nouvelles structures dans l'admin pour aider à les réaliser;

QUE l'AGECVM mobilise, organise et mette en place cette journée avec comme objectif principal la transition écologique, la justice sociale, l'anticapitalisme et la réconciliation avec les premières nations;

QUE l'AGECVM organise le tout dans une optique de collaboration inter-syndicale;

QUE l'AGECVM travaille avec les acteurs de la communauté du CVM dans la mise en place et la mobilisation;

QUE l'AGECVM soutienne la mise en place de cette journée (30 septembre) dans une optique de solidarité syndicale de lutte populaire et de justice climatique, ainsi que pour les premières nations;

Ari appuie

Émilie propose l'amendement suivant :

QUE l'AGECVM organise des ateliers et des conférences de sensibilisation et de mobilisation.

Ari appuie

AU